

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 29 septembre 2008

**MAIRIE DE DIJON**

Président : M. REBSAMEN
Secrétaire : M. BORDAT
Membres présents : M. MILLOT - Mme POPARD - M. MAGLICA - M. DESEILLE - M. MASSON - Mme DILLENSEGER - M. MARTIN - Mme DURNERIN - M. GERVAIS - M. GRANDGUILLAUME - Mme METGE - M. DUPIRE - Mme REVEL-LEFEVRE - M. BERTELOOT - Mme AVENA - M. MEKHANTAR - Mme BIOT - Mme MARTIN - Mlle KOENDERS - Mme DURNET-ARCHERAY - Mme GARRET - Mme BLETTY - M. MARCHAND - M. JULIEN - M. PIAN - Mme TROUWBORST - Mme LEMOUZY - M. DELVALEE - Mme ROY - Mme TRUCHOT-DESSOLLE - Mme HERVIEU - M. ALLAERT - Mme BERNARD - M. LOUIS - M. BERTHIER - M. BEKHTAOU - Mlle MODDE - Mlle MASLOUHI - Mlle CHEVALIER - M. EL HASSOUNI - Mme JUBAN - Mme MILLE - Mme GAUTHIE - Mme CHATILLON - M. BROCHERIEUX - M. HELIE - M. DUGOURD - M. AYACHE - Mme VANDRIESSE - M. OUAZANA
Membres excusés : Mme TENENBAUM (pouvoir M. REBSAMEN) - M. IZIMER (pouvoir Mlle MASLOUHI)
Membres absents : M. PRIBETICH

OBJET DE LA DELIBERATION

Été 2009 - Programmation culturelle - Demandes de subventions

Mme Martin, au nom des commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, expose:

Mesdames, Messieurs,

Chaque année, la Ville organise diverses manifestations culturelles durant l'été.

En 2008, pour la troisième année, une proposition culturelle complète a été présentée de juin à septembre, l'articulation de la programmation ayant permis de proposer une offre globale et cohérente pour tous les publics. L'Estivade, dédiée aux pratiques amateurs, la troisième édition du festival Dièse, axé sur les nouvelles formes d'expression artistique, une Carte Blanche donnée à la compagnie des 26 000 couverts et consacrée à l'expression théâtrale, des rendez-vous thématiques hebdomadaires, ainsi qu'une multitude de propositions variées de festivals, d'expositions, de concerts et de représentations théâtrales ont offert aux habitants de Dijon et à ses visiteurs de vivre pleinement l'été.

Pour 2009, il est proposé de reconduire ce schéma pluridisciplinaire privilégiant cohérence, lisibilité, créations et rencontres. La programmation serait placée sous le signe du plein air ; elle réunirait musique, danse, théâtre, spectacles déambulatoires, spectacles pour enfants, avec le souci de toucher tous les publics.

La Ville est susceptible de bénéficier d'aides financières pour l'organisation de ces manifestations.

Si vous suivez l'avis favorable de vos commissions de la culture, de l'animation et de l'attractivité, et des finances, de la modernisation du service public et du personnel, je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - solliciter de l'Etat, de la Région Bourgogne, du Département de la Côte d'Or et des organismes susceptibles d'apporter leur concours financier, des subventions, aux taux maximum, pour le financement de la programmation culturelle estivale 2009 de la Ville ;

2 - m'autoriser à signer tout acte à intervenir pour l'application de cette décision.

RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ

Pour Extrait Conforme
Le Maire,
Pour le Maire, le Premier Adjoint,



Alain MILLOT

PUBLIÉ LE 8/10/08

PRÉFECTURE DE LA CÔTE-D'OR
Déposé le :

- 3 OCT. 2008

